

fécondité leur serait refusée. A qui donc le puséyote pourrait-il adresser ses vœux ? L'Eglise anglicane est une institution politique, un avorton du catholicisme, dont la constitution est opposée à la volonté divine. Le *rusanisme* est un *césaro-papisme* qui n'existe que sous le bon plaisir du Czar ; le protestantisme allemand a jeté bas plus ou moins intégralement le joug de la foi chrétienne. Peut-on, dans ces circonstances, s'étonner de l'impulsion que l'Angleterre reçoit du parti puséyote, pour la faire rentrer au sein de l'Eglise catholique, et si, en fait de conversions, une seule année produit une moisson plus abondante que n'en produisaient auparavant des dizaines d'années ?

—Le dimanche 7 juillet, Mgr. Wiseman administra le sacrement de confirmation dans l'église de Kidderminster à trente personnes, dont huit étaient nouvellement converties, et parmi elles se trouvait la fille d'un ministre anglican. Une autre conversion qui a eu du retentissement, est celle du vénéré M. Legh à Herefordshire.

ESPAGNE.

—Mgr. Velez, ancien général de l'ordre des Capucins, archevêque de Saint-Jacques de Compostelle, est arrivé le 26 juin dans cette ville, après une absence de neuf ans passés en exil aux îles Baléares. Les autorités civiles et militaires, la municipalité, la députation provinciale, le chapitre métropolitain et le clergé, s'étaient portés à la rencontre du vénérable prélat à une demi-lieue en avant de la ville. Presque toute la population de Sando et des villages environnants encombra la route et les rues que devait traverser l'archevêque pour arriver à la cathédrale. Tout le monde s'agenouillait sur son passage pour recevoir sa bénédiction. C'est ainsi, et suivi par environ 20,000 personnes, qu'il est arrivé à la cathédrale, où l'on a chanté un *Te Deum* pour rendre grâces au Tout-Puissant de son heureux retour. Pendant le jour, des musiciens et des groupes de danseurs ont parcouru les rues ; le soir, il y a eu illumination et feu d'artifice. La municipalité a donné à cette occasion un banquet, où se trouvaient réunis plus de 250 personnes, sans distinction d'opinions.

—La crise ministérielle paraît recommencer en Espagne. Malgré la dérogation de plusieurs feuilles ministérielles, on comprend que le retour des deux ministres Mon et Mayans à Barcelone doit avoir de graves motifs. On répand le bruit que M. de Viluma rentre au ministère, et même est chargé de former un nouveau cabinet. Cette nouvelle toutefois a besoin de confirmation. La tactique du parti progressiste, pour alarmer les esprits, est d'annoncer et de crier bien haut qu'on va suspendre la vente des biens ecclésiastiques et rendre aux religieux leurs propriétés confisquées. Par là toute la tourbe révolutionnaire, gorgée de biens d'Eglise, est mise en alerte. Il est certain que M. de Viluma, en restant au ministère, exigeait la suspension des ventes. On peut même croire que cette exigence de sa part n'est pas le moindre motif qui l'ait fait sortir des affaires.

L'inquiétude, à Madrid, est au comble. Une feuille dévouée au gouvernement, *El Castellano*, jette des cris d'alarme. La cour entrevoit peut-être la nécessité de se créer des auxiliaires, et, de là, le revirement annoncé, qui jetterait les choses aux mains de M. de Viluma et de son parti. Nos lecteurs connaissent assez ce parti : c'est celui des monarchiques purs, voulant une réconciliation avec le Saint-Siège et avec la portion des hommes sensés restés fidèles à D. Carlos. Le mariage de la Reine avec le fils de D. Carlos serait le nœud d'alliance entre les deux moitiés du grand parti monarchique. Ce mariage serait d'ailleurs proposé aux Cortès, et n'aurait lieu que de leur assentiment. Mais les Cortès seraient rassemblées d'après un mode nouveau, ou, pour mieux dire, selon des traditions renouvelées, plus en harmonie avec le véritable état social de l'Espagne.

Du reste le cabinet Narvaez, occupé en ce moment de préparer les élections, vient de faire une notable avance au clergé et aux carlistes, en accordant le droit de concourir pour les cures vacantes aux prêtres ordonnés à l'étranger pendant la désolation de l'Eglise d'Espagne, et même, avec quelques précautions aux prêtres ordonnés pendant la guerre civile, dans les provinces soulevées en faveur de don Carlos, et par des évêques qui reconnaissent l'autorité de ce prince. Cette dernière mesure est de la plus haute signification. Nous osons signaler cet acte comme l'un des plus extraordinaires du gouvernement d'Isabelle.

Le décret qui contient ces dispositions si honorables pour le ministère est en date du 19 juillet. Il est signé du nom de M. Mayans, bien connu des catholiques d'Espagne. Le préambule est fort long et intéressant à divers titres. La position du gouvernement, telle que nous essayons de la faire comprendre, s'y dessine à chaque paragraphe.

L'affaire du vicariat ecclésiastique de Tolède n'est point encore résolue. Le clergé de Madrid a fait une déclaration importante pour solliciter la rénovation d'une autorité suspecte. Les ultra-progressistes, comme on devait s'y attendre, prennent fait et cause pour le maintien du *status quo*, qui est proprement l'état d'anarchie, et qui d'ailleurs est le fruit de la domination révolutionnaire et anti-catholique.

POLOGNE.

—Le *Journal National*, qui se publie en polonais à Paris, contenait, dans son numéro du 29 juin dernier, la nouvelle suivante, qui mérite bien d'être reproduite :

« On sait que les évêques de l'Eglise schismatique-slave, dans les provinces qui appartenaient à la Pologne, réunis en synode à Zamose en 1720, se réconcilièrent avec la foi romaine en modifiant quelques parties de la messe et de la liturgie. Maître aujourd'hui de quelques unes de ces provin-

ces, le gouvernement russe a amené par ses intrigues le haut clergé de ce pays à revenir aux anciennes cérémonies. C'est ce qui a occasionné plus tard, en 1839, l'apostasie désolante de trois millions de fidèles égarés par les menées et l'exemple de leurs pasteurs. Le diocèse de Chelm, seul, éts resté fidèle et soumis à l'évêque de Rome. Situé sur les frontières de Pologne, et depuis peu soumis à la domination russe, il s'était préservé des influences schismatiques. Cependant, à force d'exigences, et probablement aussi à force de menaces, le Czar est venu à bout d'amener l'évêque de Chelm, en 1841, à enjonder au clergé de son diocèse le retour aux cérémonies usitées avant le synode de Zamose, sans préjudice, tout fois, de l'obédience au pontife romain. Le prélat, dans cette circonstance, agit fort honnêtement, et perdit seulement par excès de confiance. Mais le Saint-Siège, pénétrant les desseins du gouvernement, censura la conduite de l'imprudent évêque. Nous recevons la nouvelle que ce courageux pasteur, pressé par les reproches de sa conscience, a fait l'aveu public de sa faute dans une lettre du 1er mars dernier, adressée à son clergé. La franchise toute polonoise avec laquelle il reconnaît sa faute et témoigne humblement son repentir s'élève dans cette lettre digne d'être livrée à la publicité chrétienne.

« Lettre pastorale de l'évêque de Chelm au clergé de son diocèse.

« FÉLICIEN SZUMBORSKI, par la miséricorde divine, etc., etc.

« Entre toutes les souffrances qui accablent notre âme et ne nous permettent pas de respirer librement au milieu des travaux attachés à l'administration du diocèse dont le Seigneur nous a confié la conduite, ce qui tourmente plus notre conscience, c'est la lettre que nous vous avons écrite le 12 août 1841, concernant quelques changements dans la sainte messe. A peine avez-vous reçu cette lettre, N. T. C. F., que de tous côtés nous sont parvenues des plaintes amères. On a vu dans ce changement un premier signal pour rompre avec l'Eglise romaine et vous arracher à l'unité sainte... Nous avons appris que beaucoup de seigneurs et de propriétaires, déplorant cette mesure, ont cessé de fréquenter les offices. Nos frères en Jésus-Christ du rit latin ne nous ont plus regardé qu'avec mépris... Nous-même, lorsque nous avons visité quelques décurats, nous avons pu voir de nos yeux les tristes conséquences d'une mesure inconsidérée dont nous n'avons pas prévu les résultats. Alors une douleur profonde a saisi notre âme, et nous avons résolu tout de suite d'abroger nos ordonnances. Mais, nous fluttant encore qu'on finirait par s'habituer à des modifications que nous regardions comme tout à fait innocentes, nous avons différé l'accomplissement de nos résolutions salutaires. Aujourd'hui, hélas ! nous voyons combien nous avons été trompé, et nous tremblons à la pensée des jugements de Dieu. Eh quoi ! nous avons osé mépriser les règles tracées par nos pieux prédécesseurs. Les décisions du synode de Zamose, réuni en 1720 sous la présidence du nonce apostolique, ces décisions, conservées par l'approbation du Saint-Père Benoît XIII, que nos prédécesseurs avaient juré de conserver et de maintenir intactes, nous les avons comptées pour rien, nous les avons anéanties !... Au Saint-Siège seul il appartient de changer ou corriger les cérémonies de l'Eglise. Nous avons donc abusé de notre autorité ! Nous nous sommes égarés, nous le confessons ; nous vous avons scandalisés, N. T. C. F., et maintenant nous tremblons au souvenir de ces paroles menaçantes de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Malheur à celui par qui le scandale arrive ! »

« Nous vous en supplions, N. T. C. F., pardonnez-nous notre faute. Nous la reconnaissons ; nous l'avouons, et nous abrogeons ces ordonnances irréflechies du 12 août 1841. Revenez à ces antiques et habituelles cérémonies de la sainte messe qu'un long usage a sanctionnées. Conformez-vous au livre intitulé : *Ordres des offices de Dieu*, que Ferdinand, notre prédécesseur de sainte mémoire, a rédigé selon les livres de messe publiés après le synode de Zamose... Suivez toutes les coutumes de nos pères : telle est notre volonté, et de cette manière nous nous reconcilierons avec Dieu, avec nos frères du rit latin, avec tous ceux que nous avons offensés et scandalisés... Nous prouverons ainsi au monde entier que nous ne sommes pas renégats, comme on nous a jugé ; nous rendons la paix à notre conscience... et nous évitons une grande responsabilité devant Dieu... »

« Cette lettre se termine par le conseil d'obéir au gouvernement en ce qui concerne l'ordre temporel, suivant les paroles de Notre-Seigneur : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. »

ÉTATS-ARDRES.

Huit missionnaires de l'ordre des Capucins, sous la conduite de leur supérieur, le P. Jean-Baptiste de Cosette, sont partis du port de Gènes, le 21 juin dernier, pour se rendre au Brésil, dans les missions destinées aux sauvages qui peuplent encore plusieurs contrées de ce vaste empire. Dans l'espace de moins d'un an, 18 de ces zélés missionnaires sont allés porter les lumières de la foi et les bienfaits de la civilisation chrétienne à ces malheureuses peuplades. Ils seront bientôt rejoints par quelques autres de leurs frères qui sont encore dans leur maison de Rome, à laquelle le P. Louis de Bagnaja, vicaire-général de l'ordre et prédicateur apostolique, porte le plus vif intérêt. Cette maison a été fondée par le célèbre P. Eugène de Rumilly, mort en 1841.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Nouveau Minis'tre.—Enfin toutes les conjectures vont s'arrêter sur la formation d'un nouveau cabinet auquel les messieurs suivants viennent d'être appelés, et assermentés avant-hier.